



Politique environnementale



**Comité de l'environnement - Service de l'urbanisme
Ville de Saint-Tite**

Février 2012

Remerciement

La Ville de Saint-Tite désire remercier les membres du comité de l'environnement pour leur implication dans leur milieu et le bien-être de notre collectivité. On participé à la mise sur pied du comité et à l'élaboration du comité :

M. René Carpentier;
Mme Denise Deshaies;
Mme Sonia Richard;
Mme Mariane Dallaire;
M. Gilles Marcotte;
M. Réal Hardy.

De plus, la Ville désire remercier les ressources professionnelles et de soutien au comité, à savoir monsieur Patrick Simard, directeur du conseil régional de l'environnement Mauricie et Madame Marie-Andrée Bélanger, directrice de l'urbanisme et inspectrice en bâtiment et environnement à la Ville de Saint-Tite.

Avant propos

La Ville de Saint-Tite fait de plus en plus face à de nouvelles réalités. Le vieillissement de la population, les développements résidentiels, les expansions commerciales, les cyanobactéries et la popularité du festival Western sont notamment des défis d'avenir pour le secteur. Le Québec est dorénavant consciencieux à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la qualité de vie de ses résidents. L'émission des gaz à effets de serre, la protection des cours d'eau et l'efficacité énergétique sont au cœur de nombreuses préoccupations.

La Ville de Saint-Tite a déjà pris par le passé, certaines dispositions règlementaires visant la protection de l'environnement. D'ailleurs, un règlement visant la protection et l'interdiction d'entretien des bandes riveraines fut adopté en 2009, le programme de prévention des algues bleu-vert fut réalisé au lac Pierre-Paul lors de cette même année, la vérification des installations septiques sur une grande portion du territoire et plusieurs autres actions ont été entamées. De manière constante, le souci du développement durable s'agrandit. La Ville de Saint-Tite doit maintenant prendre ce virage qu'il soit vert ou même bleu.

Le présent document vise donc à la sensibilisation de certains moyens d'action pouvant être entrepris afin d'entrer dans ce mouvement qui est le développement durable et la protection de l'environnement.

Objectifs de la politique environnementale

Maintenir l'intégrité de l'environnement dans une perspective de développement durable en adoptant une efficacité écologique et socialement responsable.

Mot du maire

C'est avec plaisir et fierté que nous avons mis sur pied une politique environnementale établissant un outil nécessaire à la protection de l'environnement sur le territoire de Saint-Tite. Adopter un comportement et des habitudes de vie écologiques et responsables devient une priorité pour le conseil municipal.

De par cette politique, plusieurs moyens d'action concrets découleront afin d'assurer l'intégrité de notre environnement tout en favorisant le développement durable, l'équité sociale et le développement économique de notre territoire. Il s'agit de par ce document, d'un réel virage vert à Saint-Tite. La protection des lacs et des cours d'eau est essentielle, reverdir le centre urbain, le rendre accessible à tous et renforcer le sentiment d'appartenance envers notre territoire sont tous des moyens visant à assurer la pérennité de notre Ville aujourd'hui, mais aussi pour nos générations futures.

En terminant, c'est ensemble que nous allons réaliser ces nouveaux projets dans le but de revitaliser notre richesse collective et d'assurer le bien-être de tous les citoyens.

André Léveillé
Maire

Adoption

Objet : Politique environnementale

Date d'entrée en vigueur : 6 mars 2012

Date de révision :

Résolution : 2012-03-071

Résolution :

Table des matières

Remerciement	2
Avant propos	3
Objectifs de la politique environnementale	3
Mot du maire	4
Adoption	5
Portrait de la municipalité	7
Contexte géographique	8
Hydrologie	8
Données Lac Trottier	8
Données Lac Pierre-Paul	9
Données Lac à la Perchaude	9
Milieux humides	10
Rivière des Envies	12
Sol	12
Gestion des matières résiduelles	12
Qualité de l'air	13
Eau potable	13
Problématiques soulevées	13
Objectifs	14
Conclusion	14

Portrait de la municipalité

La Ville de Saint-Tite, qui a connu sa colonisation de 1833 à 1863, est devenue au fil du temps, la seule ville du territoire de la MRC de Mékinac. Elle tire sa richesse de son histoire, de sa nature, de ses entreprises et de son événement touristique connu internationalement, le « Festival western de Saint-Tite ».

La Ville de Saint-Tite accueille, à chaque année en septembre, plus de 400 000 visiteurs dans le cadre de son festival. Elle s'est dotée d'une infrastructure presque unique au Québec, basée sur la collaboration, l'échange et le respect qui font en sorte qu'il y a peu de villes au Québec, qui peuvent se vanter de multiplier par 100 leur population et cela, en toute sécurité et dans une ambiance que l'on qualifie d'unique au pays.¹

Le territoire comporte 91 km² et 3839 habitants. Saint-Tite est adossé aux contreforts des Laurentides, entre Grandes-Piles et Saint-Adelphe, au nord-est de Shawinigan. Anciennement, l'exploration forestière et l'implantation de scieries caractérisaient les activités locales. En 1865, une fonderie dénommée Les Petites Forges y était établie. Petite ville industrielle, Saint-Tite se spécialise dans la préparation du cuir, une tannerie voyant le jour dès 1912. Une production importante de gants et de bottes de style western lui a valu les titres de Ville du gant et Ville du cuir du Québec. Toutefois, les Saint-Titiennes et Saint-Titiens doivent principalement leur renommée au Festival western annuel inauguré en 1967.

Une grande partie du territoire, soit environ 55 %, est desservie par l'aqueduc. Environ 43 % du territoire est desservi par le service d'égout. Près de la moitié est donc sur installation septique ce qui représente un total de 1 522 logements desservis par l'égout sanitaire. La Ville de Saint-Tite comporte plusieurs établissements publics, dont une école secondaire, une école primaire, un CLSC, des établissements religieux et plusieurs autres. On y retrouve trois lacs principaux, soit le lac Pierre-Paul, le lac Trottier, ainsi que le lac à la Perchaude. Un autre secteur important de villégiature borde la rivière Petite-Mékinac. Le territoire est composé à 88,62 % de la zone agricole (année 2003) ce qui représentait, en 2005, environ 9 101 hectares. On dénombrait, toujours en 2005, 49 exploitations agricoles. La ville offre également un quartier industriel municipal et régional.

¹ <http://eldmekinac.com/index.php?module=CMS&func=view&id=15>

² Schéma d'aménagement de la MRC de Mékinac, 2007

Contexte géographique

Hydrologie

La Ville de Saint-Tite fait partie du bassin versant de la rivière Batiscan. La rivière des Envies traverse le territoire et crée de nombreuses zones inondables. Celle-ci abrite plusieurs habitats fauniques pouvant être valorisés.

Chacun des trois lacs du territoire comporte une association de protection. Celles-ci sont également inscrites au réseau de surveillance volontaire des lacs du Ministère du Développement durable et des parcs (MDDEP).

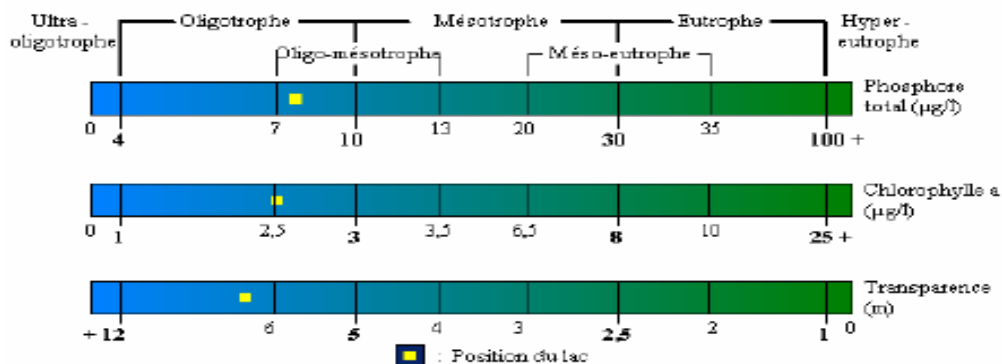
Données Lac Trottier

Données physico-chimiques - Été 2009

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2009-06-16	12	1,5	1,7
2009-07-21	3,3	2,2	2,3
2009-08-23	7,7	3,8	2,2
Moyenne estivale	7,7	2,5	2,1

Extrait du MDDEP, Réseau de surveillance volontaire des lacs, 2009

Classement du niveau trophique - Été 2009



Extrait du MDDEP, Réseau de surveillance volontaire des lacs, 2009

La superficie du lac Trottier est d'environ 0,17 km². La profondeur maximale est de 26,3 mètres. On dénombre environ 65 résidents permanents ou temporaires riverains. Un épisode de cyanobactéries a été recensé en 2009.

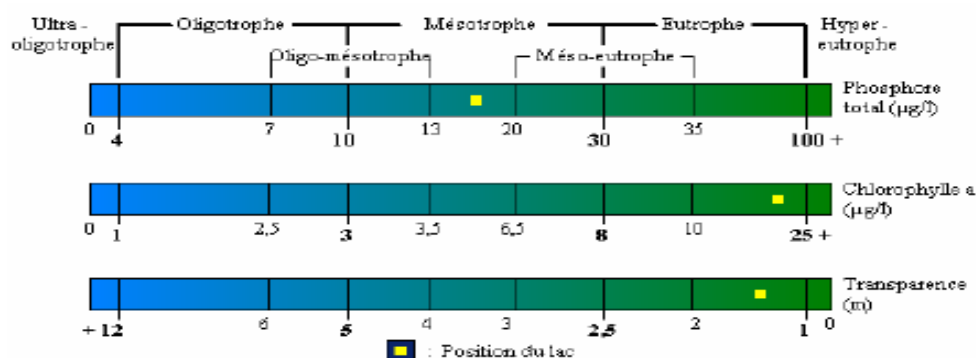
Données Lac Pierre-Paul

Données physico-chimiques - Été 2010

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2010-06-15	21	8,0	7,9
2010-07-19	14	32	8,6
2010-08-23	15	18	9,8
Moyenne estivale	17	19	8,8

Extrait du MDDEP, Réseau de surveillance volontaire des lacs, 2010

Classement du niveau trophique - Été 2010



Extrait du MDDEP, Réseau de surveillance volontaire des lacs, 2010

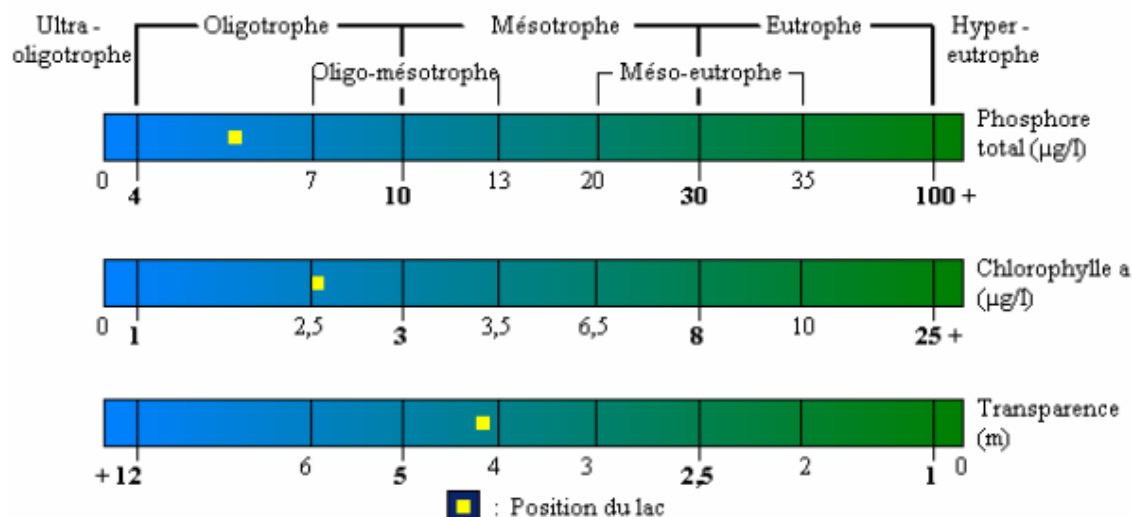
Le lac Pierre-Paul est alimenté par quatre tributaires provenant des terres situées au Nord, à l'Ouest, ainsi qu'au Sud. La décharge est située à l'Est et s'écoule vers le marais du plan d'eau. Le bassin versant est d'une superficie approximative de 3,8 km². Il s'étend plus à l'Ouest et au Sud. L'état trophique du lac est à un stade intermédiaire avancé d'eutrophisation. L'apport en nutriments et sédiments y est élevé. La superficie du plan d'eau est de 0,6km². On dénombre environ 147 résidences permanentes ou temporaires riveraines. Le lac est touché depuis quelques années par des cyanobactéries.

Données Lac à la Perchaude

Données physico-chimiques - Été 2009

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2009-06-14	4,5	1,2	2,4
2009-07-27	6,6	3,9	2,4
2009-08-24	5,9	2,5	2,0
Moyenne estivale	5,7	2,5	2,3

Classement du niveau trophique - Été 2009



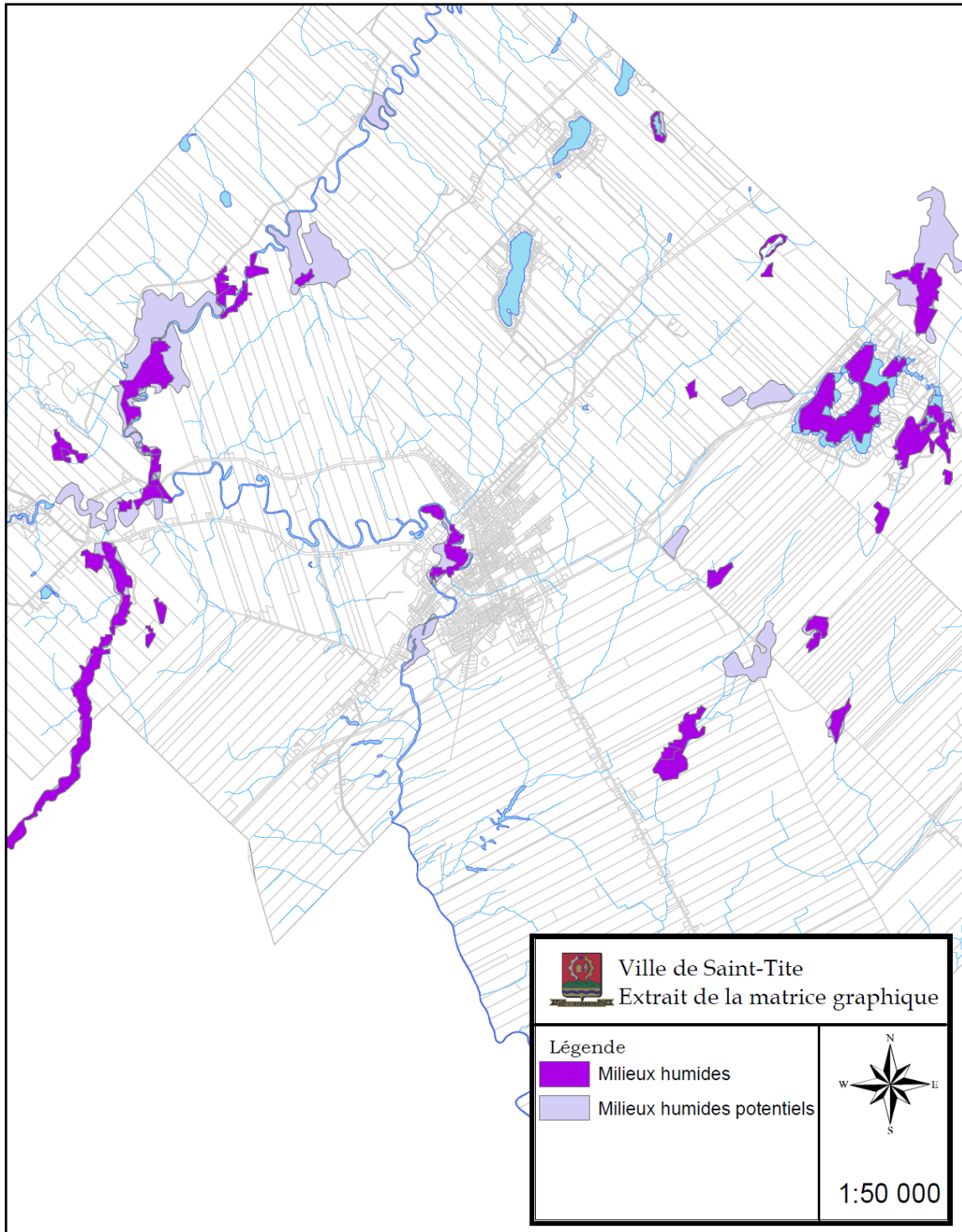
Extrait du MDDEP, Réseau de surveillance volontaire des lacs, 2009

La superficie du lac à la Perchaude est d'environ 0,16 km². Les résultats du MDDEP en 2009 démontrent que le plan d'eau se situe dans une zone de transition oligomésotrophe. On dénombre environ 91 résidences permanentes ou temporaires riveraines. Le lac a été touché en 2009 et 2010 par des cyanobactéries.

Milieux humides

On retrouve sur le territoire de la ville plusieurs milieux humides et habitats fauniques. Les milieux répertoriés représentent une superficie d'environ 2,25% du territoire de Saint-Tite. Des milieux humides potentiels sont également répertoriés et ceux-ci représentent une superficie approximative de 4,29%.

Cartographie des milieux humides – Ville de Saint-Tite



Service de l'urbanisme - novembre 2011

Rivière des Envies

La rivière des Envies prend source à la décharge du lac La Traverse situé à Sainte-Thècle pour s'écouler en traversant plusieurs municipalités, dont Saint-Tite, afin de se rejeter dans la rivière Batiscan. La portion située à Saint-Tite est caractérisée par une suite de méandres et d'un écoulement lent. Les talus sont peu élevés et les pentes sont généralement faibles. L'érosion des berges est forte. La rivière traverse majoritairement les secteurs forestiers et agricoles à Saint-Tite, mais touche également une grande partie du périmètre urbain.

Sol

L'étude pédologique réalisée par M. Gérard Godbout en 1967 démontre les types de sols généraux du territoire de Saint-Tite. Le périmètre urbain, majoritairement composé de loam argileux Brandon et de loam Pontiac est composé de sols argileux. Les sols loam Pontiac offrent un bon drainage, mais un degré d'érosion élevé. Les sols loam argileux Brandon sont riches en matières organiques et en limon. Le sous-sol est constitué par une argile très lourde et le rend donc imperméable. Le degré d'érosion est nul. En dehors du périmètre urbain, on retrouve notamment des sols de types Saint-Colomban, loam limoneux Batiscan, loam Brébeuf et loam argileux Dalhousie. Ces types de sols, toujours argileux et limoneux, offrent un bon drainage et un degré d'érosion faible. Ceux-ci ressemblent au sol Pontiac.³

Gestion des matières résiduelles

La Ville de Saint-Tite offre une desserte concernant les déchets et le recyclage. Il n'y a actuellement pas de compostage incité par la municipalité. Pour l'année 2011, la Ville a enfoui environ 2 942 tonnes de déchets incluant l'événement du festival western. En ce qui concerne le recyclage, la municipalité a récupéré environ 400 tonnes.

L'événement du festival western représente approximativement 204 tonnes de déchets versus 38 tonnes de recyclage.

Deux sites d'enfouissements étaient recensés sur le territoire de Saint-Tite. Ils sont tous deux fermés. Un accueillait les déchets domestiques résidentiels et commerciaux, alors que l'autre enfouissait seulement les matériaux secs. Le premier a fermé en août 1980, tandis que le second, près du lac à la Perchaude, a fermé en 1997.

³ Source : Étude pédologique des comtés de Champlain et de Laviolette, Gérard Godbout, 1967

Qualité de l'air

Il n'y a actuellement aucune donnée sur le territoire de la municipalité afin de dresser un portrait de la qualité de l'air. Il est tout de même certain que la plus grande contamination provient de la circulation automobile et du chauffage au bois, mazout ou propane.

Eau potable

La desserte du réseau de distribution d'eau potable compte une population desservie de 7 177 personnes selon les calculs exigés par le règlement sur la qualité d'eau potable pour l'année 2012. On dénombre un débit quotidien annuel moyen de 2 315 m³/d ce qui représente une moyenne d'utilisation de l'eau par personne de 323 l/(person·d). Les indicateurs de pertes d'eau potentielles dans le réseau ont également un excellent pourcentage, soit de 6.9 %, alors que le seuil admissible permis par le gouvernement du Québec dans la politique d'économie d'eau potable est de 15 %. En termes de superficies, 55% du territoire se retrouve desservi par le réseau municipal.

Problématiques soulevées

Suite au portrait de la municipalité, certaines problématiques se sont démarquées. Cette section vise donc à les énumérer, afin de fixer des objectifs dans le but d'améliorer le bilan environnemental de la municipalité et de réduire les impacts négatifs sur l'environnement.

Problématiques :

- Détérioration de la qualité de l'eau des lacs et cours d'eau ;
- Absence d'information sur la qualité de l'air ;
- Faible taux de récupération des matières recyclables et compostables ;
- Suivi incomplet des données concernant les installations septiques ;
- Faible couverture végétale dans le périmètre urbain ;
- Impacts significatifs de l'événement du festival western sur l'environnement ;
- Manque de protection des milieux sensibles.

Objectifs

Les problématiques soulevées dans la section précédente amènent à orienter le choix de grands objectifs généraux d'après lesquels pourra découler le plan d'action et ainsi, arriver à améliorer le bilan environnemental de la municipalité.

Objectifs :

- Favoriser la restauration des berges et la protection des bandes riveraines ;
- Préserver la qualité des lacs et cours d'eau ;
- Protéger et favoriser la restauration de la zone inondable de la rivière des Envies et des autres milieux sensibles ;
- Effectuer le suivi des installations sanitaires du territoire ;
- Préserver la qualité des ressources en eau potable ;
- Restaurer la couverture végétale du périmètre urbain ;
- Réduire la quantité des matières résiduelles envoyées à l'enfouissement ;
- Améliorer la connaissance de la qualité de l'air ;
- Réduire l'impact du festival western sur l'environnement ;
- Améliorer les performances environnementales de la gestion municipale.

Conclusion

En terminant, la politique démontre le territoire actuel et ses grandes problématiques, ce qui mène évidemment à établir un plan d'action afin de réaliser les stratégies d'amélioration. Assurez une qualité de vie et un bien-être à la population d'aujourd'hui, mais aussi de demain, préserve une richesse collective tout en renforçant le sentiment d'appartenance des citoyens de Saint-Tite.